

PRENDRE SOIN DES MÉDECINS LIBÉRAUX

Attirer de jeunes et nouveaux médecins, c'est bien, et cela reste un objectif que nous partageons avec l'ensemble de nos partenaires, mais il est aussi important de prendre soin des médecins installés. Les élus URPS médecins souhaitent mettre en place des actions concrètes pour remplir cet objectif.

MÉDECIN DE MÉDECIN

Nous prenons soin quotidiennement de nos patients mais nous négligeons souvent notre propre santé. Notre charge de travail, notre engagement professionnel, le rythme de nos journées nous conduisent à oublier les gestes préventifs que nous conseillons à nos patients. La commission "Exercice au quotidien" de l'URPS médecins a souhaité se pencher sur cette question et tenter d'apporter des solutions concrètes.

**VOUS AVEZ UN
PROBLÈME DE SANTÉ ET
SOUHAITEZ BÉNÉFICIER
D'UNE ORIENTATION
POUR UNE PRISE EN
CHARGE MÉDICALE ?
COMPOSEZ LE NUMÉRO
UNIQUE POUR LES
MÉDECINS LIBÉRAUX
FRANCIENS**

NUMÉRO UNIQUE RÉGIONAL



01 45 45 45 45



**Vous souhaitez
vous porter volontaire
pour prendre en charge
des confrères libéraux dans
votre spécialité ? Écrivez-nous :**
secretariat@urps-med-idf.org

Quelques questions aux Coordonnateurs de la Commission Exercice au quotidien

Pourquoi ce sujet ?

Dr Scimeca : Dans la commission "Exercice au quotidien" siègent dix médecins libéraux en exercice et lors de nos premiers échanges, nous avons tous en tête des situations de confrères qui sont tombés malades et souvent n'avaient pas pris assez tôt conscience de la dégradation de leur état de santé.

Dr Pizzuti : Concernant les risques de notre profession, on pense bien entendu souvent au syndrome d'épuisement professionnel et aux pathologies que cela peut entraîner, mais comme les autres, nous sommes sujets à toutes les autres pathologies.

Les médecins sont-ils moins bien soignés ?

Dr Scimeca : Aucune étude ne permet de démontrer cela, mais il semblerait dans les témoignages que nous avons recueillis que les confrères médecins libéraux aient finalement parfois du mal à aller consulter pour eux-mêmes, et que la relation de médecin soignant à médecin soigné ne soit pas toujours facile.

Dr Pizzuti : Ce qui est certain, c'est que nous n'avons à ce jour aucun bilan de santé formalisé au cours de notre carrière et que clairement nous ne pensons pas à prendre le temps de nous faire soigner.

Comment faire pour aider les confrères ?

Dr Scimeca : Dans un premier temps, avec les élus de la commission, nous avons recensé et auditionné les différents dispositifs existants qui pouvaient venir en aide aux médecins et leur offrir des modalités de prise en charge. C'est un travail qui va nous permettre de tisser des partenariats et de présenter aux médecins des solutions.

Dr Pizzuti : Toutefois nous restons libéraux et ne souhaitons pas imposer un système de visite médicale obligatoire à nos confrères. C'est pourquoi nous avons imaginé développer un réseau de confrères libéraux, dans toutes les spécialités, qui se déclarent disponibles pour accueillir des confrères et les prendre en charge.



**Dr Daniel
Scimeca**



**Dr Philippe
Pizzuti**

Au titre de notre certification périodique telle que définie à l'article L. 4022-1 du Code de santé publique, les médecins libéraux sont notamment invités à mieux prendre en compte leur santé personnelle.

À l'heure actuelle, conformément à l'article R. 6153-7 du Code de la santé publique, la seule visite médicale obligatoire a lieu lors de l'admission à l'internat.